

Entretien pour SUD-OUEST/Propos recueillis par Christophe Lucet

SO. Vous dénoncez la décision de la Bibliothèque nationale de France, que vous avez présidée, d'entamer des discussions avec le moteur de recherche Google pour numériser ses fonds. Pourquoi ?

Jean-Noël Jeanneney 1. Parce qu'il s'agit d'un virage à 180° de la politique de la BNF, dont le projet était fondé sur la conviction que tout monopole culturel est dangereux et que dans l'intérêt de tous, y compris de Google, il fallait proposer d'autres types de numérisation, avec d'autres critères et selon le génie d'autres cultures.

SO. Le moment est mal venu, dites-vous...

JNJ.- Très mal en effet. D'abord parce que de nombreux pays du monde se tournent actuellement vers la France en se disant qu'il est donc possible de se battre pour l'exception culturelle en évitant de passer sous les fourches caudines du géant américain ; ensuite parce qu'aux Etats-Unis même, où la tradition de législation anti-trust est vivace, la Justice, saisie par des concurrents de Google, se préoccupe du risque d'écrasement des éditeurs ; enfin parce qu'on mesure mieux combien le moteur de recherches américain s'est rendu coupable de mettre en ligne de grandes parties d'innombrables livres sans autorisation, procédé contre lequel s'élèvent tous les éditeurs français.

SO. Laisser Google numériser nos fonds présente quels risques ?

JNJ.- J'en vois trois : l'emploi de critères de choix enracinés ailleurs, éloignés de nos critères européens ; un quasi-monopole d'accès, sous la marque de cette entreprise, aux livres de l'humanité ; enfin une logique de profit dominante dans la diffusion du savoir : la « gratuité » promise par Google fait songer à ces discothèques qui laissent entrer le chaland gratuitement mais lui font payer très cher les consommations (je pense à la publicité). Je n'ai rien contre Google ou les Etats-Unis, mais je refuse, comme citoyen français et européen, que notre pays aille à reculons alors que l'UNESCO a adopté en 2005 une convention remarquable sur la diversité culturelle.

SO. Où en est le projet de la BNF ?

JNJ.- La bibliothèque numérique Gallica, longtemps trop lente, est passée, en vitesse de croisière, à 100.000 exemplaires numérisés par an. Quant à EUROPEANA, dont le nom même a été choisi par la BNF, elle s'affirme comme un grand projet européen, surtout depuis que la Commission de Bruxelles l'a reprise à son compte comme un portail guidant vers les bibliothèques du continent. L'idée centrale n'est pas d'être exhaustif –car le vrac est le grand danger d'internet et un facteur d'inégalité devant le savoir- mais de permettre aux lecteurs d'entrer dans les textes de façon moderne, par des arborescences.

SO. Ce projet ne serait-il éligible au grand emprunt national ?

JNJ.- Tout à fait ! Créer une grande bibliothèque virtuelle est un investissement productif évident pour l'économie de la connaissance. Les 10 millions d'euros par an que nous avons obtenus en 2006 ont déjà permis de changer complètement de rythme, et il faut poursuivre, tout en soutenant les entreprises françaises qui ont déjà investi. Au fond, cette affaire Google arrive à point nommé pour nous faire réagir. Et je constate avec satisfaction que le nouveau ministre de la Culture Frédéric Mitterrand a tout de suite pris ses distances en disant qu'il lui revenait de définir une politique d'ensemble. Ayons confiance !...